Rapport d'activité 2017

CREPAN

Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagnement de la Nature en Normandie

Association fédérative régionale de Protection de la Nature et de l'Environnement en Normandie

Membre de France Nature Environnement (FNE)

CREPAN

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NORMANDIE

Partenaires financiers du CREPAN

La Fondation
de toutes les causes

SOMMAIRE

Partie 1 : Vie associative 5

I. Composition du Bureau et du Conseil d'Administration 5

II. Les adhérents 5

III. Réunions statutaires 5

Partie 2 : Objectifs de l'association 5

Partie 3 : Organisation du travail 5

Partie 4 : Représentations officielles 7

I. Niveaux interrégional & régional 7

II. Niveau départemental 7

III. Niveau local 8

IV. Autres représentations 8

V. Participation des administrateurs et bénévoles du CREPAN à des réunions, colloques, événementiels écologiques 8

Partie 5 : Actions de sensibilisation à la nature, d'Education à l'Environnement et au Développement Durable et de préservation de l'environnement 9

I. Actions développées par les bénévoles 9

II. Les supports de communications du CREPAN 11

Partie 6 : Actions thématiques développées par les permanents 12

I. Sensibilisation vers le zéro phyto en zone non agricole (particuliers et collectivités) 12

II. Animation territoriale des marais de la Dives 17

III. Eco-consommation et Déchets 25

Partie 7 : Actions juridiques 35

Partie 8 : Relations avec France Nature Environnement 36

Conseil d'Administration du CREPAN

suite AG du 7 avril 2017

Présidente	**Claudine JOLY** 19 rue de la Vallée 14170 Sassy	02 31 40 92 91 06 86 47 38 29 *claudine.b.j@gmail.com*	Agricultrice Docteur vétérinaire Master 2 Ecologie Eco Caen
Vice-présidente	**Annick NOËL** 96 rue de l'Arquette 14000 Caen	02 31 84 11 18 *annicknoel@wanadoo.fr*	Professeur agrégé SVT retraitée
Vice-président	**Emile CONSTANT** La Morinière 50800 Rouffigny	06 08 43 84 16 02 33 79 30 57 *emile.constant@wanadoo.fr*	Ingénieur BTP retraité Maire de Rouffigny
Trésorier	**Joël GERNEZ** 147 rue Basse 14000 Caen	06 52 97 64 19 09 50 31 22 44 *joelgernez@free.fr*	Docteur vétérinaire retraité
Trésorier adjoint	**Sylvain GIRODON** 18 rue Calmette 14120 Mondeville	02 31 34 40 02 06 84 46 01 33 *sylvaingirodon@gmail.com*	Docteur vétérinaire
Secrétaire	**Arlette SAVARY** 5 rue du Général de Gaulle 14970 Saint-Aubin d'Arquenay	06 61 14 19 33 09 73 57 78 00 *arlette.vivier@sfr.fr*	Professeur allemand retraitée
Secrétaire adjointe	**Geneviève LEJEUNE** 2 impasse des aubépines 14610 Villons-les-Buissons	02 31 44 28 64 *gj.lejeune@wanadoo.fr*	Professeur SVT retraitée
Administrateur	**Brahim BOUFROU** 4 rue des Jacinthes 14540 Roquancourt	06 43 49 02 66 02 31 79 24 78 *brahim.boufrou@orange.fr*	Professeur Sciences Physique et Chimie
Administrateur	**Alain LERCH** 6 square André Gide 14400 Bayeux	02 31 92 12 00 *alainlerch@wanadoo.fr*	Professeur agrégé SVT retraité
Administrateur	**Guy RUYTER** 28 rue Alexandre Bigot 14000 Caen	02 31 93 73 09 06 87 36 52 74 *guy.ruyter@orange.fr*	Cadre territorial retraité
Administrateur	**Anne Marie DUCHEMIN** 10 rue des Castelets 50330 St Pierre Eglise	*02 33 54 25 61* *06 82 99 85 35*	Professeur histoire géographie Salariée Industrie pharmaceutique, retraitée, Présidente APNE Manche

VIE ASSOCIATIVE

I. COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA est composé de 11 personnes dont 7 au Bureau de l'association : voir tableau ci-contre, issu de l'Assemblée Générale Ordinaire et du Conseil d'Administration du 7 avril 2017.

II. LES ADHÉRENTS

En 2017 une centaine d'adhérents et une dizaine d'associations répartis sur les trois départements de l'ex Basse Normandie sont membres du Crepan, soit environ un total de 1700 adhérents directs et indirects (hors adhésion croisée avec le GRAPE).

III. RÉUNIONS STATUTAIRES

Les élus du CREPAN ont choisi de réunir l'ensemble du Conseil d'Administration régulièrement (environ 1 fois par mois) sur une journée entière afin de prendre le temps d'échanger sur les différents sujets en cours.

- **11 Conseils d'administration en 2017** : 06 janvier, 08 février, 03 mars, 05 avril, 16 mai, 14 juin, 07 juillet, 11 août, 10 octobre, 13 novembre, 13 décembre
- **Assemblée Générale Ordinaire** : vendredi 08 avril

Au total, les membres du CA du CREPAN se sont donc réunis 12 fois au long de l'année 2017 pour des réunions statutaires. De nombreuses autres réunions plus ou moins formelles bénévoles / bénévoles, bénévoles / salariés et salariés/salariés ont eu lieu au cours de l'année.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Le CREPAN est une association militante de protection de la nature et de l'environnement. Nous développons deux grands types d'actions :

- **la défense de l'environnement** en tant que représentant des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement dans les instances consultatives locales, départementales et régionales et dans les diverses formes de débat public.
- **des actions de terrain** : Education à l'Environnement et au Développement Durable par des animations diverses, de la communication afin de sensibiliser et former des publics variés aux différentes thématiques environnementales, des interventions ainsi que des appuis techniques auprès des décideurs (élus, responsables, professionnels).

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le Conseil d'Administration, constitué de bénévoles, dirige l'association.

Les présences dans les instances consultatives en tant que représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement sont assurées par les bénévoles, pour la plupart membres du Conseil d'Administration.

Certains adhérents bénévoles participent de plus activement aux actions de terrain.

Les actions du CREPAN ont été encore largement développées sur le terrain en 2017, les bénévoles étant fortement appuyés par des permanents salariés ou en service civique :

Nathalie VILLERMET : (80 % d'un ETP), salariée depuis 2013, DEA Sciences et techniques des déchets

Emilie DA SILVA : (1 ETP), en service civique puis salariée depuis 2015, licence pro Protection de l'environnement et gestion des ressources environnementales en milieu rural

Julien BENOIST : (1 ETP), en service civique puis salarié depuis 2015, Master 2 EcoCaen

Claire LOYER : (68% d'un ETP) depuis avril 2016, Master 2 « Gestion et Administration des Entreprises » IAE de Caen

Charline DAVID : (68% d'un ETP), en service civique puis salariée d'octobre 2016 à novembre 2017, Master 2 Droit de l'environnement Aix-Marseille.

Caroline HEBERT : en service civique puis salariée depuis avril 2017, Ingénieur Agronome spécialisé en protection des milieux naturels Agrocampus Ouest

Jennifer SCIMIA : (1 ETP), salariée depuis novembre 2016, Master 2 Ecologie Biosciences de l'Environnement Toulouse

Bastien MASSIAS : en service civique sur le thème des déchets du BTP et de l'économie circulaire. Titulaire du Bachelor in Business Administration

Des stagiaires ont également été présents ponctuellement dans l'année.

A noter : un contrôle URSAFF le 31 juillet : conclusion : aucune observation.

ORGANIGRAMME DES SALARIÉS 2017

PÔLE JURIDIQUE

Charline DAVID
Juriste

PÔLE JARDIN

Jennifer SCIMIA
Chargée de mission

PÔLE ÉCO-CONSOMMATION ET DÉCHÊTS

Bastien MASSIAS
Service Civique

Nathalie VILLERMET
Cadre

Emilie DA SILVA
Chargée de mission

PÔLE MARAIS DE LA DIVES

Caroline HEBERT
Chargée de mission

Julien BENOIST
Chargé de mission

GESTION ADMINISTRATIVE

Claire LOYER
Coordinatrice
Assistante de gestion

CREPAN
74 boulevard Dunois
1400 Caen
Tel : 02 31 38 25 60
Mail: crepan@gmail.com

REPRÉSENTATIONS OFFICIELLES

En lien avec ses agréments : agrément régional de protection de l'environnement et agrément pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives régionales, le CREPAN siège dans de nombreuses instances officielles :

I. NIVEAUX INTERRÉGIONAL & RÉGIONAL

- CESER : Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Une de nos administratrices siège en séances plénières (7 en 2017) et en commissions « Aménagement du territoire et développement durable » et « Développement économique et énergie » (une dizaine de réunions en 2017). De plus, elle participe à des groupes de travail, en 2017 : « Groupe appui Vallée de Seine » et « Pour un aménagement du territoire plus équilibré et équitable en Normandie ». Enfin, elle représente le CESER auprès du PRPGD (plan régional déchets) et au Conseil d'Administration de l'association Biomasse

- Concertation aménagement du territoire : SRADDET (schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'équilibre du Territoire)
- Santé : GRSE (Groupe Régional Santé Environnement) en vue de l'élaboration du PRSE 3 (Plan Régional Santé Environnement)
- Eau :
  - Comité de Bassin Seine-Normandie
  - COMITER (Commission Territoriale et Maritime de Basse Normandie)
  - SPPPI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques industriels)
- Biodiversité :
  - Membre du Conseil Régional de la Biodiversité (au titre de FNE Normandie)
  - Participation à la mise en place de l'Agence Régionale de la Biodiversité
- Agriculture :
  - COREAMR (Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural)
  - CRAEC (Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique)
  - Commission Régionale AgroEcologique et groupe Bonnes Pratiques Agricoles
  - Comité de suivi des fonds européens FEADER, participation à la concertation et contribution écrite au 6eme programme d'action régional nitrate
- Comité de suivi des fonds européens
- Commission Régionale des Aides ADEME
- Conseil des chevaux : comité de pilotage EquuRes

II. NIVEAU DÉPARTEMENTAL

- Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) (titulaire Manche, suppléants Calvados et Orne)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) plénière et formations

Sites et Paysages, Nature, Faune Sauvage Captive; Commission départementale des carrières ; Comité de pilotage de la révision du schéma départemental des carrières (Calvados et Manche)

- Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage
- Commission d'Urbanisme
- Aménagement du territoire : CDPENAF (Calvados et Orne), CDAF Calvados, CDAC Calvados
- Commission de désignation des commissaires enquêteurs (Manche, Calvados, Orne)
- Atlas du Paysage de l'Orne

III. NIVEAU LOCAL

- Nucléaire : CLI AREVA La Hague, CLI ANDRA (réunions de bureau, de groupe travail livre blanc et démantèlement), CLI Flamanville et EPR en construction, CLI Port militaire de Cherbourg, CLI GANIL

- SAGE Douve Taute, PNR des marais du Cotentin et du Bessin : commission eau et biodiversité, comité de pilotage des marais de la Sangsurière, CLIS Eroudeville et Saint Fromond, Mise en place de la Trame Verte et Bleue (Cherbourg), Commission Récifs et Marais arrière littoraux
- Calvados : SAGE Orne Aval Seulles (Bureau et CLE du SAGE, contrat global Caen Métropole SAGE Orne Aval Seulles), CSS Billy Solicendre Argences. Animation d'aires d'alimentation de captage Bayeux Intercom, Commission d'Animation d'Aménagement Foncier de Bellegreville, SCOT du Bessin, CSS Point Fort, CSS Isigny le Buat, Commission de suivi du site de la société Sirac, Comission Départementale d'Aménagement Commercial.
- Ville de Caen : Conseil de la Vie Associative et membre du bureau du CVA, Conseil Local de la Nature en Ville

IV. AUTRES REPRÉSENTATIONS

- Conseils d'administration : administrateurs d'Atmo Normandie et de Biomasse Normandie
- Le CREPAN est adhérent : GRAPE (adhésion croisée, membre du Conseil d'Administration), du GRAINE, de l' IRD2, de FNE Normandie et de FNE national
- Rencontres institutionnelles DREAL
- Rencontre avec l'Autorité Environnementale
- Participation aux activités de l'IRD2

V. PARTICIPATION DES ADMINISTRATEURS ET BÉNÉVOLES DU CREPAN À DES RÉUNIONS, COLLOQUES, ÉVÉNEMENTIELS ÉCOLOGIQUES

Participation aux travaux de l'IRD2 sur la biodiversité, Etats Généraux de l'Alimentation à Caen le 02/10, Journée Agriculture et Eau le 06/10, Journée Mer et Littoral organisée par FNE le 06/10, Forum sur l'Eau le 11/10, Réunion Alimentation durable PAT le 16/10, 1ères Assises de l'Economie circulaire le 17/11...

ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA NATURE, D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

I. ACTIONS DÉVELOPPÉES PAR LES BÉNÉVOLES

1. Sorties nature : Annick NOËL

► Sorties sur le littoral. PBZ, Plage Bar Zoom.

P comme plage, découverte de la laisse de mer du moment
B comme bar, pour le bilan
Z pour zoom, sur un sujet particulier à chaque sortie

PBZ n°33 : 4 mars St Aubin sur Mer PBZ sur le crustacé qui n'existe pas (plan-type des crustacés)
PBZ n°34. 28 avril St Aubin sur Mer PBZ sur les Bernard-l'ermite, d'étranges locataires
PBZ n° 35. 20 mai Courseulles PBZ sur les algues, comment faire un alguier
PBZ n°36. 1er juillet Ouistreham PBZ sur les animaux qui vivent sur les animaux (plage et marché)
PBZ n° 37. 26 novembre St Aubin sur Mer PBZ sur l'écosystème laisse de mer pollué par des déchets
PBZ n° 38. 17 décembre à Luc sur Mer, PBZ sur une récapitulation des PBZ de l'année

► Escapades Nature (Conseil Général du Calvados) : animations Annick Noël

19 août à Luc-sur-Mer : la grande variété des coquilles de mollusques. En partenariat avec la ville de Luc-sur-Mer et Cécitix, association réunissant des personnes aveugles et des personnes mal voyantes. Observations tactiles.

7 octobre au Jardin des Plantes de Caen: les plantes odorantes. En partenariat avec **Cécitix** et la ville de Caen. **Observations tactiles**.

2. Accompagnements pédagogiques / animations sur des stands

Le CREPAN, titulaire des agréments Jeunesse et Sports et Enseignement Public, a participé à plusieurs manifestations en 2017:

- 23 septembre sur la voie verte Caen-Louvigny : le projet «Enquête sur la chlorophylle» est retenu par le Conseil départemental du Calvados pour une animation dans le programme «rendez-vous sur les Voies vertes ». Les promeneurs sont invités à nous rencontrer sur un stand en plein air.
- Participation aux «Insectivales», festival autour des insectes à Livarot. Les promeneurs ont pu observer des insectes à la loupe.
- Visite d'exploitation agricole chez Claudine Joly par des étudiants du lycée agricole Le Robillard.

3. Actions médiatiques

► Dépôt sauvage et brûlage de déchets dans le Bessin.

Le CREPAN a diffusé un communiqué de presse et des photos, largement repris par la presse locale (Ouest-France, Bessin Libre avec première page, Renaissance du Bessin) le 10 mars 2017, au sujet de la gestion des déchets dans cette partie du Calvados. Il s'agissait de dire stop aux dépôts sauvages dans le milieu naturel (chemin creux, mares, ruisseaux...), et au brûlage à l'air libre des déchets verts. Le Conservatoire du Littoral a été alerté par nos soins suite au déversement de déchets de peinture dans le marais de Ver Meuvaines. Deux courriers transmis aux maires de St Vigor le Grand et Cussy leur demandant d'user de leurs pouvoirs de police suite à des dépôts de déchets dans les mares sont restés sans réponse.

► Promotion de l'action Jour de la Nuit.

De concert avec FNE Normandie, le CREPAN a demandé aux maires des principales villes de Basse-Normandie de participer au Jour de la Nuit qui se déroulait cette année le 14 octobre. Deux réponses seulement ont été reçues, de Caen et Lisieux. Un communiqué de presse dénonçant le peu d'entrain des élus à lutter contre le gaspillage d'énergie et la pollution lumineuse induit par l'éclairage public a été diffusé, repris entièrement dans la page région de La Manche Libre.

► Mobilisation sur la mobilité des personnes et des marchandises

A l'initiative d'un bénévole, Marc LE ROCHAIS, le CREPAN a mené un gros travail sur le dossier de la mobilité en 2017. Un stagiaire, Hadrien LEGALLET, a travaillé pendant 4 mois sur ce sujet aux enjeux écologiques et énergétiques très importants. L'objectif était de produire un hors série des Ephémères, comportant chiffres clés sur la situation très préoccupante, des analyses et propositions pour une politique des déplacements écologique.Diffusé en septembre, celui-ci a été transmis aux décideurs politiques et institutionnels. Une action médiatique a été organisée lors de la semaine de la mobilité. Celle-ci consistait à débroussailler un ancien embranchement ferroviaire fret, près du périphérique sud de Caen et à proximité de la future plate forme Logidis. Nous

Journée débroussaillage d'un ancien embracheemnt ferroviaire fret

voulions demander aux députés et sénateurs de se positionner sur la fiscalité environnementale et le fret ferroviaire. Le Maire de Giberville M. Gérard LENEVEU s'est déplacé, tout comme Lætitia SANCHEZ, Présidente du Groupe Vert au Conseil Régional de Normandie. La présidente de FNE Normandie Marie ATINAULT était également des nôtres. Mme Laurence DUMONT, Députée du Calvados, doit interroger les ministres concernés. Enfin, deux communiqués de presse ont été diffusés, l'un lors des rencontres normandes du développement durable consacrées à la mobilité, l'autre à l'occasion des assises du même nom, pour pointer l'incohérence des élus dans ce domaine.

► Participation a la Manifestation anti EPR

Le CREPAN a participé à la manifestation du 30 septembre à Saint Lô, contre l'EPR de Flamanville à l'appel du collectif anti-nucléaire Ouest (regroupant Normandie, Bretagne et Pays de la Loire). Cette action a reuni 1500 manifestants

4. Formations

- Le CREPAN a participé, avec sa juriste Charline DAVID, à une journée sur l'évolution du trait de côte le 14 janvier à Honfleur organisée par France Nature Environnement. Cet événement a été l'occasion d'aborder les conséquences du changement climatique sur nos côtes, ainsi que les clés pour anticiper et s'adapter.
- le CREPAN a organisé une rencontre débat interassociative à Honfleur le 11 mars sur le thème du clapage des sédiments en mer autour de la question du site du Machu.

II. LES SUPPORTS DE COMMUNICATIONS DU CREPAN

1. Des supports imprimés ou envoyés par mail

- Publication des Ephémères

Bulletin périodique de 6 pages à destination des adhérents du CREPAN et des acteurs locaux (diffusion directe par mail à environ 900 personnes en 2017), informations et points de vue sur l'actualité de l'environnement.

- Edition d'une nouvelle plaquette de présentation du CREPAN
- Elaboration de supports de communication pour les réseaux permanents

2. Un site Internet

Le site : www.crepan.org présente l'association et ses activités ainsi que des éléments d'actualité de l'environnement en particulier à partir des informations transmises par notre fédération France Nature Environnement. Nous relayons également les évènements de nos associations membres.

Nous avons publié en 2017 88 évènements dans le calendrier des sorties naturalistes de nos membres et une centaine d'articles dans la rubrique « actualités ».

3. Un réseau social

La Page Facebook CREPAN présente l'actualité environnementale. C'est une page vivante qui s'est développée depuis 2016, et qui est suivie par 561 personnes.

ACTIONS THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES PAR LES PERMANENTS

Avec l'appui des permanents du CREPAN et de nos partenaires financiers, l'association agit sur le terrain sur trois thématiques principales :

- La réduction d'usage des pesticides par les particuliers et les collectivités,
- La préservation d'une grande zone humide remarquable du Calvados : les marais de la Dives,
- L'éco-consommation : réduction du gaspillage alimentaire, réduction des déchets, le développement de l'économie circulaire.

I. SENSIBILISATION VERS LE ZÉRO PHYTO EN ZONE NON AGRICOLE (PARTICULIERS ET COLLECTIVITÉS)

Depuis 5 ans, le CREPAN mène des actions en faveur de la réduction de l'usage des pesticides en zone non agricole. Ces actions financées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie s'adressent principalement aux jardiniers amateurs. En fonction des attentes des partenaires ou des jardiniers, animations, conférences et stands de sensibilisation sont réalisés dans des jardins partagés, de réinsertion, des jardins de particuliers, des parcs ou encore lors d'évènements liés à l'environnement. L'idée étant de proposer de réelles solutions alternatives aux pesticides et d'en faire la démonstration, le tout dans une ambiance conviviale.

1. Sensibilisation des jardiniers amateurs

► Animation de 2 réseaux d'éco-jardiniers

- Réseau des Echos-jardiniers (en co-animation avec le CPIE Vallée de l'Orne)

Le réseau des Echos Jardiniers a pour but de réunir tous les habitants ou structures de l'agglomération caennaise s'intéressant et/ou pratiquant le jardinage au naturel, quelque soit le type de jardin (jardins de particuliers, jardins familiaux, jardins scolaires, etc.).

Le réseau a trois grands objectifs :

- la réduction de l'utilisation des pesticides sur l'agglomération caennaise pour préserver la ressource en eau et favoriser l'accueil de la biodiversité,

- faciliter l'accès à l'information concernant les méthodes alternatives et les initiatives existantes,

- tisser un véritable réseau local.

Les jardiniers et jardinières inscrites dans ce réseau s'engagent à respecter une charte et peuvent participer à de nombreuses activités gratuites pour se former, approfondir leurs connaissances et techniques de jardinage au naturel en alternant apports théoriques et pratiques au travers d'un programme d'animations. Ils ont également à disposition de nombreuses ressources pédagogiques (fiches techniques du réseau, livres et documentation empruntables…) ainsi qu'un espace réservé aux membres (ressources en lien avec les animations proposées, espace d'échanges, liste des coordonnées…).

Le CREPAN co-anime ce réseau avec le CPIE Vallée de l'Orne depuis le printemps 2015. Les Echos jardiniers engagés sont aujourd'hui un peu plus de 100. Cette année, 7 animations et un ciné-débat leur ont été proposés. Le réseau était présent sur 11 évènements grand public en lien avec le jardin ou le développement durable sur l'agglomération caennaise.

Aménagement d'un talus en permaculture
Ecodomaine du Londel

Animation "Engrais verts"
Jardin partagé de Verson

- Réseau Jardin Nature du Bessin (en partenariat avec Bayeux Intercom)

Les grands objectifs du Réseau "Jardin Nature du Bessin" sont sensiblement les mêmes que le réseau « Les Echos jardiniers » de l'agglomération de Caen. Cependant, le territoire n'étant pas le même, l'animation est abordée d'une manière différente. Ainsi, la majeure partie des animations sont ouvertes à tous. En plus du site internet qui relaie les différents évènements en lien avec la nature dans le Bessin, les associations et acteurs du territoire sont sollicités régulièrement pour co-construire des animations donnant ainsi de la visibilité à leurs actions.

Le réseau a été lancé en juin 2016 en collaboration avec Bayeux Intercom. Depuis il continue de prendre de l'ampleur et compte une vingtaine de nouveaux membres. Au total cette année, 5 animations ont été réalisées permettant de sensibiliser un peu plus de 200 personnes sur le Bessin. En parallèle, le réseau a également participé à deux évènements grands publics.

Construction d'abris pour la faune des jardins avec la participation du Groupe Mammalogique Normand

▶ Participation aux évènements grand public sur le thème du jardin

Chaque année, le CREPAN participe à de nombreux évènements grand public en lien avec l'environnement, le développement durable et bien entendu, le jardinage. Le stand "Zéro phyto" animé par les salariés et bénévoles propose des fiches thématiques et guides sur les techniques de jardinage au naturel et permet aux jardiniers de venir trouver des conseils personnalisés. En fonction des demandes des partenaires, des animations sont parfois organisées en parallèle.

En 2017, le stand "zéro-phyto" du CREPAN était présent sur 10 évènements répartis sur le territoire et a sensibilisé environ 350 personnes.

Fête annuelle des jardiniers en Pays d'Auge

▶ Accompagnement de jardins partagés

Le CREPAN met ses compétences au service des jardins partagés qui en font la demande. En 2017, 3 jardins ont ainsi pu profiter d'animations personnalisées directement sur leur terrain (9 au total).

- Jardins partagés de Mondeville

Grâce au travail des conseillers de quartier de la ville de Mondeville, 2 jardins partagés ont vu le jour cette année sur la commune. En partenariat avec la municipalité, le CREPAN est intervenu auprès des jardiniers pour accompagner leurs débuts et leur donner les techniques de base du jardinage au naturel.

Après l'inauguration des jardins partagés lors de la fête de la nature en mai et la mise en place d'hôtels à insectes sur les jardins; 7 animations leur ont été proposées.

. Animation «Paillage et engrais verts»

- Jardin partagé "Les Pouces Verts"

Parmi les animations proposées par le CREPAN, la bio-indication par les plantes spontanées intéresse particulièrement les jardiniers notamment lors de l'acquisition d'un nouveau terrain. Le nouveau jardin partagé situé quartier Haie Vigné a profité d'une animation sur le sujet au début du printemps.

▶ Mise en place du concours "J'invite la nature chez moi"

Le concours « J'invite la nature chez moi ! » a pour objectifs de promouvoir les techniques de jardinage au naturel, de sensibiliser sur les méfaits des pesticides mais également de créer du lien entre jardiniers.

Pour la troisième année consécutive, il a été mis en place sur le territoire de Bayeux intercom en partenariat avec l'intercommunalité et en étroite relation avec le réseau « Jardin Nature du Bessin ».

Cette année, 6 jardiniers ont participé à cet évènement. Tous les participants ont été récompensés lors de la remise des prix organisée chez le gagnant. Les jardiniers des éditions précédentes étaient également conviés. L'occasion pour tous de visiter le jardin lauréat, de faire de nouvelles rencontres et d'échanger astuces, graines, plantes et bulbes dans une ambiance conviviale.

Remise des prix dans le jardin lauréat- Vaucelles

Plaque du 1er prix

▶ Actions sur les aires d'alimentation de captage

Les aires d'alimentation de captage sont des surfaces situées autour des ouvrages de prélèvement d'eau destinée à la consommation et sur lesquelles sont mises en place des actions visant à protéger la qualité de la ressource face à divers types de contaminations (pesticides, nitrates, bactéries, hydrocarbures, métaux lourds...). Cette année, les structures menant des actions sur ces territoires avec les agriculteurs ont souhaité mettre l'accent sur la sensibilisation des jardiniers particuliers. Dans ce cadre, le CREPAN est intervenu sur 4 communes de la Manche en partenariat avec le Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel et le Syndicat Départemental d'Eau 50.

2. Actions auprès des scolaires

Les animations évoluent et s'enrichissent tous les ans au gré des différents partenariats et au contact de publics variés. Dans le cadre des animations auprès des scolaires (5 en 2017), les contenus sont adaptés à chaque niveau et repensés de manière ludique pour éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants.

Réalisation d'un carré potager avec un panneau pédagogique "Des herbes pas si mauvaises … " - Collège Pasteur (Caen)

3. Opération de végétalisation des pieds de murs à Caen

Depuis 3 ans maintenant, en partenariat avec la ville de Caen, le CREPAN accompagne les habitants souhaitant végétaliser leurs pieds de murs. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan « Zéro Phyto » de la Ville de Caen. Les habitants s'interdisent d'utiliser des pesticides tout en participant à l'embellissement de l'agglomération et à la création du patrimoine végétal urbain de demain.

En 2017, les habitants végétaliseurs se sont regroupés en créant le collectif Caen au Pied du Mur. Adhérent au CREPAN, ce collectif est piloté par Sylvain Girodon, administrateur au CREPAN et habitant de la première rue végétalisée à Caen (rue Belvédère). Ses objectifs sont de donner de la visibilité à l'opération et de tisser du lien entre les participants (échanges de plantes, de graines, entretien collectif, tenue de stand …). Le pochoir fleurit maintenant un peu partout dans la ville et de plus en plus de Caennais souhaitent végétaliser leur pied de mur.

Cette année le cinéma LUX et 5 nouvelles rues ont été végétalisées et plusieurs rues se sont d'ores et déjà manifestées pour bénéficier des travaux l'année prochaine.

Logo de Caen au pied du mur

► Zoom sur les rues Formigny et Pierre Gringoire

Suite à l'abattage des arbres dans le cadre des travaux de rénovation rue Formigny et Pierre Gringoire, le CREPAN a apporté son soutien aux habitants qui souhaitaient reverdir leur rue "autrement". Les échanges avec la ville ont été fructueux puisque ce sont 5 essences d'arbres différentes qui seront replantées au lieu des deux initialement prévues. Ces plantations seront complétées par des îlots de verdure sur la chaussée pour ralentir la circulation et Rue Pierre Gringoire des plates-bandes végétalisées de manière participative seront mises en place sur le trottoir où la replantation d'arbre est impossible.

Le CREPAN a été missionné par la Ville de Caen pour animer la gestion participative de ces plates-bandes en 2018. Un beau projet en perspective !

4. Création de supports pédagogiques et développement de nouveaux thèmes d'animation

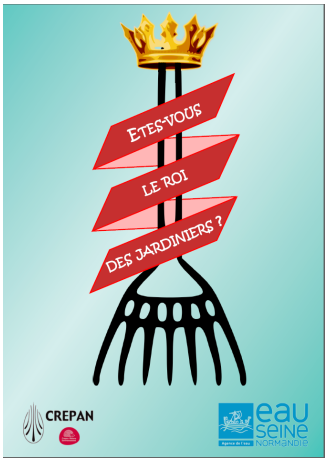

Enquête "Etes vous le roi des jardiniers?"

Avec l'interdiction des pesticides pour les particuliers en 2019 et la prise de conscience généralisée de leurs impacts négatifs sur la santé et l'environnement, les techniques de jardinage dites biologiques, naturelles ou durables ne cessent d'évoluer. Dans ce contexte, le CREPAN reste à l'affût et réactualise régulièrement ses supports pédagogiques.

Chaque année, de nouveaux documents sont édités pour enrichir le stand "Zéro-phyto" et répondre au mieux aux demandes des jardiniers et partenaires.

En 2017, le CREPAN a diffusé une enquête en ligne pour mieux cerner les attentes des particuliers à l'échelle de la Normandie, mis à disposition sur le site internet les fiches thématiques distribuées sur le stand "Zéro phyto" et édité un guide sur la faune auxiliaire des jardins.

II. ANIMATION TERRITORIALE DES MARAIS DE LA DIVES

1. Projet Agro-environnemental et Climatique

▶ Présentation

Les marais de la Dives sont une vaste zone humide jouant un rôle majeur dans le maintien de la ressource en eau et de la biodiversité. De plus, ils sont historiquement une région d'embouche, ancien grenier à viande de Paris. Ils ont toujours été soumis à la rudesse des conditions climatiques et, par conséquent, des itinéraires techniques relativement extensifs ont été développés sur ce territoire. Aujourd'hui, dans un climat de plus en plus libéral, cette tendance diminue progressivement et les systèmes céréaliers issus de la plaine de Caen prennent le dessus dans certains secteurs.

Les marais sont sans doute à un tournant et il parait primordial de revaloriser l'élevage pour assurer sa pérennité sur le site et conserver une gestion extensive du milieu. Pour cela, le CREPAN a renouvelé sa réponse à l'appel à projet de la Région en déposant un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), lui permettant d'être opérateur des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). La clé d'entrée principalement retenue est l'enjeu « préservation de la qualité de l'eau ». Cependant, l'intégration de cette problématique sous-tend sans discernement la prise en compte des enjeux «préservation de la biodiversité » et « maintien des systèmes herbagers ».

▶ Territoire d'animation

Au vu des résultats obtenus lors de la campagne précédente, le territoire sélectionné pour la campagne de 2017 correspond à l'ensemble de la zone humide constituant les marais de la Dives, soit 9 150 ha. Ainsi les agriculteurs exploitant une parcelle située sur le territoire des marais avaient la possibilité de contractualiser des MAEC. En échange d'un cahier des charges respectant le milieu, les agriculteurs reçoivent une prime annuelle pouvant aller jusqu'à 450€ de l'hectare contractualisé.

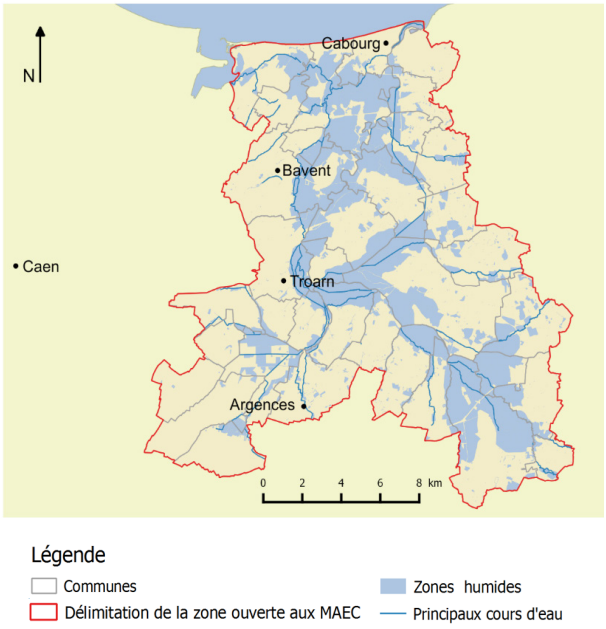

▶ Dispositif d'animation

En 2017, 55 agriculteurs ont été renseignés sur le dispositif MAEC, sur les cahiers des charges et sur les intérêts écologiques et/ou économiques au travers de rendez-vous sur l'exploitation, au local du CREPAN, par téléphone ou lors des réunions publiques d'information. En fin d'animation, 19 agriculteurs ont contractualisé des MAEC à enjeux localisés. Afin d'accompagner au mieux, une veille téléphonique a été assurée tout au long de la période de contractualisation

▶ Résultat de la phase de contractualisation

La campagne d'animation de 2017 a permis la contractualisation de 711 ha, soit 9,2 % de la surface contractualisable (7 780 ha) et 7,8 % de la zone humide qui constitue les marais de la Dives (9 150 ha). Ces résultats sont à tempérer car le non-paiement des MAEC depuis leur mise à disposition sur les Marais de

la Dives en 2015, induit un climat de découragement envers ce projet de la part de la profession agricole.

Mesure	Surface (ha)
Ajustement de la pression de pâturage	604
Ajustement de la pression de pâturage sans fertilisation	37
Fauche tardive au 25 juin	40
Fauche tardive au 25 juin sans fertilisation	25,5
Reconversion en prairie	4,5
Total	711

En conclusion, depuis 2015, 1 816,98 ha de zone humide, soit 23,3 % de la surface contractualisable, ont été engagés dans une MAEC à enjeux localisés.

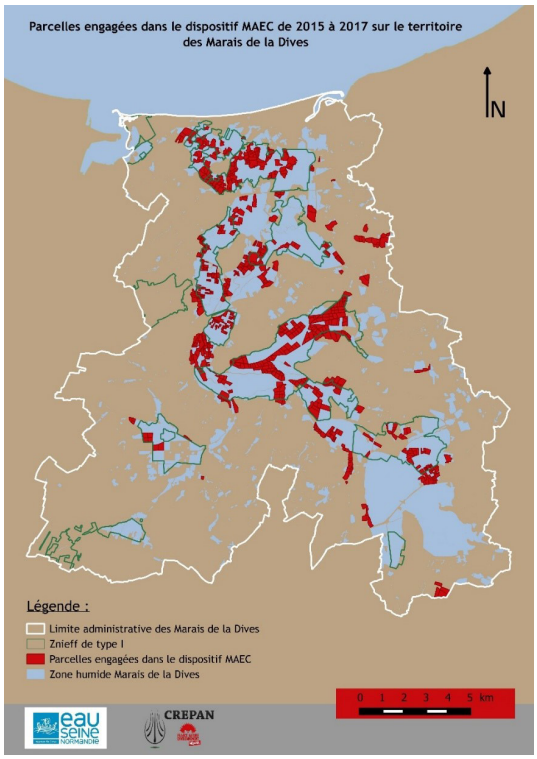

2. Concours général agricole des prairies fleuries

► Présentation du concours

Le concours général agricole des prairies fleuries est un dispositif d'animation territoriale porté par le Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et la Forêt (MAAF) à destination des agriculteurs qui récompense leur savoir-faire et leur technicité pour gérer et conserver les prairies. Les participants sont des agriculteurs volontaires qui inscrivent leurs prairies pour être notées par un groupe d'experts selon 5 critères : la valeur agronomique du fourrage, les caractéristiques écologiques (faune & flore), la qualité apicole des fleurs présentes, la valeur paysagère et la présence de plantes médicinales.

La constitution d'un tel groupe permet aux agriculteurs de rencontrer et d'échanger (demande de conseils

pour la valorisation agronomique et/ou écologique de la parcelle) avec des experts qui sont amenés à décrire la flore et la valeur agronomique de la parcelle. Cette action apparait comme fédératrice et pédagogique en créant des liens entre agriculteurs et acteurs du territoire et en sensibilisant un vaste public à la préservation des prairies de marais pour leurs effets sur la qualité de l'eau et la biodiversité

▶ Sélection du groupe d'experts

Le groupe d'experts sélectionnés pour la journée de notation du 15 juin 2017 était composé de : Julien Poincheval (Agronome au lycée agricole Le Robillard), Catherine Zambettakis (Directrice du Conservatoire Botanique National de Brest antenne Basse-Normandie), Eric Dufour (Apiculteur de l'association « l'Abeille Normande du Calvados), Denis Avondes (Photographe animalier de l'association locale « les Amis des Marais de la Dives »), Joël Gernez (Administrateur du CREPAN et vétérinaire retraité) et Isabelle Le Grand (Chargée d'opérations spécialisées de l'Agence de l'Eau Seine Normandie antenne Bocage Normand). Le jury était présidé par Jean-Luc Gaugain, agriculteur et ancien lauréat du concours de 2016.

▶ Déclinaison sur les Marais de la Dives

La déclinaison de ce concours sur le territoire d'animation comprenait une journée de notation, une remise des prix à la Fête du Miel et une journée technique animée par Stéphanie Cassigneul, conseillère prairie à la Chambre d'Agriculture du Calvados. Dans le contexte agricole actuel (non-paiement de la PAC), il est assez difficile de faire participer les agriculteurs à ce genre de projet et seulement deux agriculteurs avaient inscrit leur parcelle. Malheureusement, le règlement du concours précise que pour avoir lieu quatre agriculteurs minimum doivent être inscrits et le concours des Prairies Fleuries n'a pas pu être organisé sur les marais de la Dives cette année.

Cependant l'objectif du CREPAN demeurait le même : communiquer sur l'importance des prairies sur un territoire humide tels que les marais de la Dives. Ce fut le cas dans le cadre de la présentation du concours aux agriculteurs mais aussi auprès du grand public, avec la tenue d'un stand à la fête du Miel à Dozulé. Ainsi, le 26 août 2017, le CREPAN était présent, au côté des Amis des Marais de la Dives, pour présenter les marais et son ensemble aux 1 500 personnes venues découvrir le miel (estimation de l'Office du Tourisme).

3. Classement de parcelles des marais en zone humide

▶ Contexte

La cartographie des zones humides de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de 2012 a été produite à partir d'un ensemble de données (orthophotoplans, courbes de niveau, etc.) mais très rarement à partir d'études de terrain. Ainsi, lorsqu'un doute subsiste sur le classement d'une parcelle en zone humide, le CREPAN, en concertation avec la DREAL, a la possibilité de réaliser des études de terrain. L'objectif est de rendre éligibles des parcelles à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

▶ Etudes et relevés

Afin de statuer sur le caractère humide ou non d'une parcelle, des relevés pédologiques et botaniques sont réalisés perpendiculairement aux courbes de niveaux ou en suivant la limite de la végétation hygrophile. Par la suite, les relevés pédologiques sont classés selon la classification d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA) de 1981. Ce classement permet de statuer sur

le caractère hydromorphe du sol étudié, indiquant la présence de zone humide ou non.

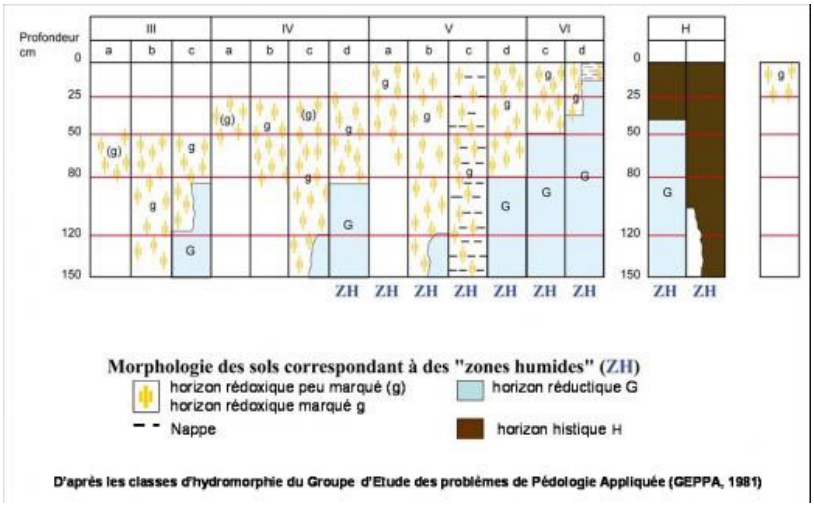

Schéma illustrant les classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA) de 1981

Horizon rédoxique

Horizon réductique avec des traits rédoxiques

Cette année, le CREPAN a réalisé cette étude sur neuf parcelles appartenant à Mr Mournaud et une à Mr Vanderstichele, soit au total 46,3 hectares.

4. Accompagnement des élus dans des projets de valorisation des zones humides

► Acquisition et réhabilitation d'une zone humide à Bavent

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (NPCA) souhaite développer des sentiers pédagogiques afin de sensibiliser le grand public aux intérêts de préserver les zones humides. Dans ce contexte, elle a acquis une parcelle de 1,85 hectares le 30 août 2017. Le site se situe au cœur des marais de Bavent, au milieu des prairies humides de fauche, des pâturages, à proximité d'une peupleraie et de l'étang du Colvert. La parcelle acquise est une prairie humide non exploitée depuis plusieurs années avec un ancien étang de pêche au centre.

Photo de la parcelle acquise effectuée avec un drone

L'objectif de la communauté de communes NCPA est de restaurer cette zone humide et de l'ouvrir au public pour une découverte des services écosystémiques, de la faune et flore des marais. NCPA a

souhaité associer le CREPAN au projet afin d'apporter des conseils sur la gestion du site. Pour l'accueil du public, il est envisagé d'aménager une zone d'accueil et un chemin en platelage pour permettre aux personnes d'aller observer la mare. La parcelle comprend une zone bétonnée à l'entrée qui sera utilisée pour l'installation d'une table de pique-nique, d'une zone refuge avec un panneau pédagogique associé et d'un descriptif des services écosystémiques des zones humides.

Dans un premier temps, nous avons inventorié l'ensemble des éléments paysagers de la parcelle : arbres morts sur pied et au sol, l'étang de pêche et les ronciers qui le bordent, le réseau de haies avec les différentes strates et la roselière. Afin de conserver au mieux cette mosaïque d'habitats et de proposer un cahier des charges cohérents, le diagnostic initial sera complété par une phase d'inventaires en 2018 dont le CREPAN sera coordinateur. En tant qu'animateur territorial, une mise en relation avec les différents acteurs a été organisée, notamment avec l'Association Syndicale Autorisée de la Divette qui gère les niveaux d'eau et cure les fossés de la parcelle et avec le Conservatoire d'Espaces Naturels dans le cadre du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM).

► Création d'un sentier pédagogique sur Méry-Bissières-en-Auge

La nouvelle commune Méry-Bissières-en-Auge, fusion de Méry-Corbon et Bissières-en-Auge, a le souhait de développer une voie douce pour rejoindre les deux bourgs et de la prolonger jusqu'à la Dives. C'est un projet qui sera mené sur plusieurs années et cette année, l'étude était portée sur la faisabilité du projet et sur la localisation des secteurs à enjeux pour hiérarchiser les travaux sur un premier secteur. C'est un linéaire de 2,8 km reliant la rue des écoles (Sud du bourg de Méry-Corbon) à la Dives en empruntant l'ancienne voie de chemin de fer devenue pour grande partie un chemin communal.

L'objectif de ce sentier est de proposer une balade aux habitants de la commune tout en les sensibilisant à la préservation des zones humides. Le parcours balisé sera accompagné de panneaux pédagogiques permettant aux petits et grands de découvrir la biodiversité et les services écosystémiques associés aux marais. Cette année, la commune travaillait avec le CAUE du Calvados pour un projet de restructuration du bourg. Le parcours envisagé emprunte une section qui fait partir du périmètre étudié par le CAUE et le CREPAN a réalisé des entretiens avec cette structure pour proposer un projet cohérent aux élus de la commune.

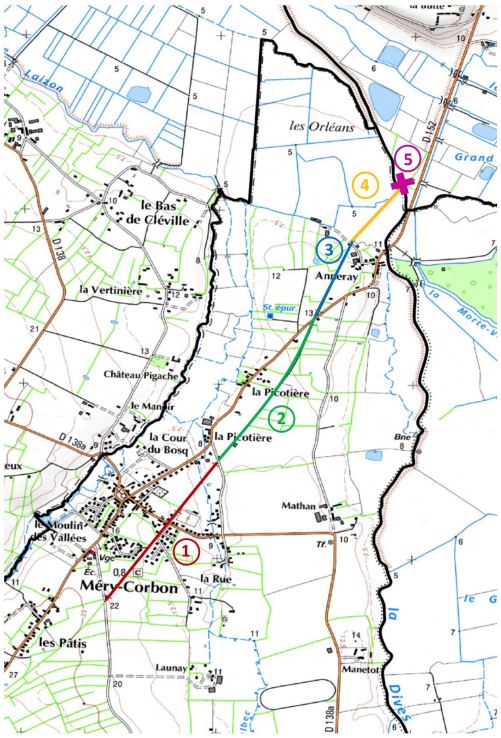

Parcours du sentier envisagé sur Méry-Bissières-en-Auge

► Gestion des stations de plantes invasives

Dans le cadre de la création du sentier à Méry-Bissières-en-Auge, des foyers d'espèces invasives ont été inventoriés. Une formation a donc été proposée à la commune pour leurs agents qui vont s'occuper de l'entretien de ce sentier. Les élus de la commune ont compris l'intérêt de cette démarche pour limiter l'extension de ces espèces et leurs impacts sur le milieu. Ils ont ainsi adhéré à cette initiative et proposé d'ouvrir cette formation aux habitants de la commune.

Suite à cette sortie, des mesures de gestion sont envisagées pour les stations présentes sur le terrain communal, l'élu contactera le CREPAN pour définir les modalités. En sensibilisant les agents communaux, ces derniers feront remonter au maire et au CREPAN toutes suspicions de nouveaux foyers de plantes invasives. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de préserver l'ensemble des marais en partenariat avec les communes et associe également les habitants sensibilisés qui peuvent nous contacter en cas de présence d'espèces invasives.

► Révision de Plans Locaux d'Urbanisme

Suite à l'étude de la Trame Verte et Bleue sur les Marais de la Dives, le CREPAN s'associe aux communes en cours de modification ou de révision de leurs documents d'urbanisme. En effet, l'objectif est de proposer une aide à l'intégration de cette problématique et de préserver les zones humides. Au cours de ces rendez-vous, le CREPAN peut également conseiller sur la prise en compte de la biodiversité en milieu urbain, notamment les mares. Cette année, nous avons, par exemple, été associés à la révision du Plan Local d'Urbanisme de Vimont et Saline.

5. Accompagnement des acteurs du territoire sur la problématique des peupleraies

► Inventaire des peupleraies

En 2011, le CREPAN a réalisé une étude présentant les impacts de la populiculture sur les zones humides et un inventaire des peupleraies sur les Marais de la Dives. 1 022 ha de peupleraies ont été dénombrés sur les 31 566 ha qui constituent le territoire administratif des Marais de la Dives, dont 676 ha en zone humide.

Depuis l'étude de 2011, un suivi annuel de l'évolution des peupleraies était réalisé sur le terrain. Cependant, en 2017, la mise à disposition de nouveaux orthophotoplans pris en 2016 ont permis de réaliser une nouvelle campagne d'inventaire par photo-interprétation. Chacune des parcelles constituant la zone humide des Marais de la Dives a été analysée avec un Système d'Information Géographique (SIG). Si un boisement était observé sur les parcelles, elles étaient sélectionnées pour une vérification sur le terrain. Cette première étape a confirmé la diminution de 125 ha de peupleraies depuis 2011. En complément de l'identification des boisements, les prospections ont permis d'inventorier 22,26 ha de nouvelle plantation de peupliers sur la commune de Notre-Dame-d'Estrée-Corbon et de mettre en avant des gestions différentes du couvert herbacé : fauche, libre évolution ou pâturage.

Cette étude a montré que 481 ha sur 9 150 ha de zones humides sur les marais de Dives sont encore des peupleraies. Elle a également permis d'affirmer que 126 ha de zones humides sont des bois alluviaux composés d'autres essences tels que le Saule et l'Aulne.

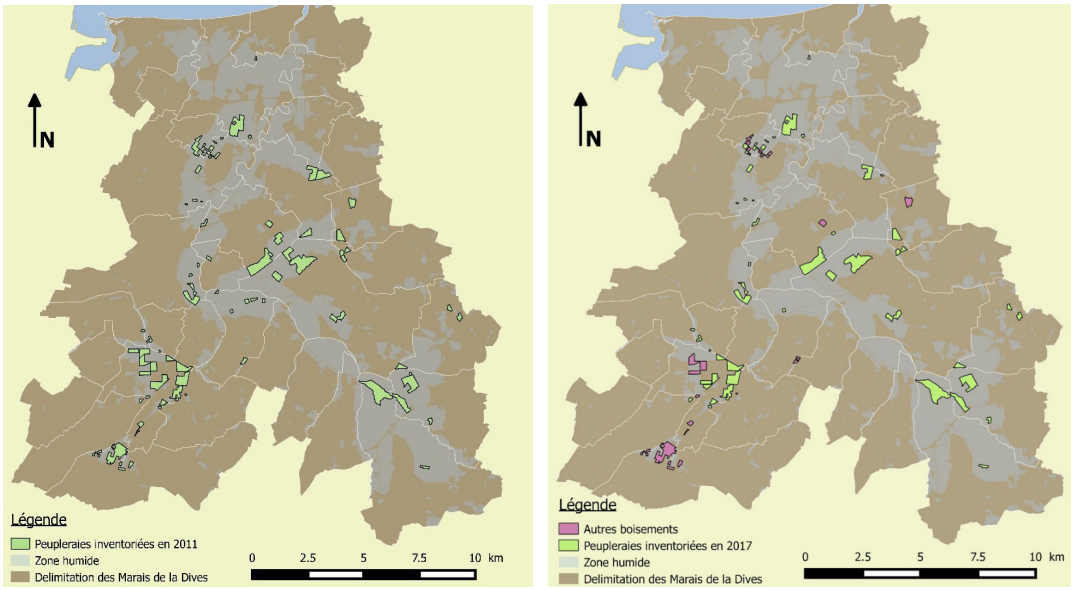

Comparaison des surfaces de peupleraies entre 2011 et 2017

En conclusion, les Marais de la Dives possèdent encore de nombreuses peupleraies en zone humide (481 ha). Cependant, malgré une nouvelle plantation de 22,26 ha de peupleraies (commune de Belle-Vie-en-Auge), la tendance reste à la diminution avec 30 % des parcelles de marais reconverties en prairies depuis 2011. L'effort de sensibilisation initié par le CREPAN doit donc continuer afin de conserver cette tendance et éviter toute nouvelle plantation de peupleraies.

► Elaboration d'un outil réglementaire

Une démarche pour la création d'un outil réglementaire pour limiter la populiculture en zones humides a été initiée par le maire de Saint-Pierre-du-Jonquet, Mr Lemonnier. Un temps d'échange avait été organisé entre le président de la communauté de communes Val-ès-Dunes, les élus des communes voisines et des exploitants agricoles (12 personnes) début 2017 pour amorcer la démarche.

Suite à cette réunion, la juriste du CREPAN Charline DAVID, a élaboré une première version d'arrêté municipal à soumettre à l'ensemble des élus présents pour avis. Cependant, cet arrêté étant attaquable, d'autres solutions ont été recherchées auprès du PNR du Cotentin et du Bessin, de la DDTM et de la lecture attentive des textes réglementaires. Le PNR bénéficie d'un zonage Natura 2000 qui a permis de mettre en place un système de demande d'autorisation pour la plantation de peupliers de plus de 0,1 hectare. Or les marais ne possèdent pas de zonages réglementaires hormis des ZNIEFF. Afin de chercher d'autres solutions et d'animer une réunion sur les Marais de la Dives, le CREPAN va développer un partenariat avec l'association Manche Nature.

► Reconversion d'une peupleraie en prairie

En milieu d'année, le CREPAN a développé un partenariat avec la CATER afin d'avoir un appui technique sur la problématique de reconversion et d'apporter des réponses aux nombreuses interrogations sur les valorisations possibles d'une peupleraie. L'objectif de ce travail en commun est d'aboutir à une réunion conviant l'ensemble des élus des Marais de la Dives pour discuter de la possibilité d'un outil réglementaire, avoir des témoignages de reconversions et rencontrer les structures compétentes (DDTM, ONF, CRPF, …) pour recueillir leur avis et des éléments techniques. Cette réunion est un souhait des élus et permettra de monter un projet commun à l'échelle du territoire. Afin d'aborder des éléments concrets, le CREPAN et la CATER accompagnent un agriculteur dans la reconversion d'une peupleraie.

6. Accompagnement des acteurs du territoire sur la problématique de la gestion de l'eau

► Associations Syndicales Autorisées (ASA)

Le CREPAN travaille depuis plusieurs années avec les Associations Syndicales Autorisées (ASA) qui gèrent les niveaux d'eau dans le réseau de canaux. Des échanges sont réalisés concernant les modalités de gestion des niveaux d'eau, du curage et des berges. Concernant les échanges avec l'ASA de la Divette, une rencontre a eu lieu sur la parcelle acquise par la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge pour discuter du calendrier du curage ainsi que des modalités.

Une des grosses problématiques de cette année 2017 est la prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) par les communautés de communes. Sur le territoire des Marais de la Dives, la majorité des communautés de communes ont émis le souhait de confier la partie « Prévention des Inondations » au Syndicat Mixte du Bassin de la Dives. Or le territoire d'actions de cette structure se situait en amont des Marais de la Dives. Une communication et des rencontres ont donc dû être mises en place pour comprendre le rôle de chacun.

► Syndicat Mixte du Bassin de la Dives

Cette structure est un nouvel acteur sur les Marais de la Dives et un partenariat s'est rapidement développé. A titre d'exemple, il souhaitait savoir si un cortège floristique spécifique des milieux saumâtres était présent, et notamment des espèces patrimoniales, pour estimer l'impact de certains aménagements sur les milieux. Le CREPAN a donc inventorié les espèces végétales sur les rives de la Dives.

Inventaires floristiques le long de la Dives

7. Animation et sensibilisation à la préservation des zones humides

Une des missions principales du CREPAN est de mettre en avant la valeur du patrimoine naturel des marais de la Dives auprès de tous les types de public. Pour cela, différentes actions et animations ont été menées :

- Sensibilisation aux services écosystémiques rendus par les zones humides auprès du grand public (Fête de la Nature, sortie historique, salon photo de faune sauvage, …),
- Journées de formation sur la fonctionnalité des zones humides auprès de stagiaires de l'IRD2, de BTS « Gestion et Maitrise de l'Eau » et de d'une classe de seconde du lycée Le Robillard,
- Formation d'élus, des techniciens communaux et les habitants à la reconnaissance et à la gestion des espèces invasives,

- Partenariat avec d'autres associations régionales et/ou locales sur différentes actions,
- Animation d'une journée autour de la découverte de la biodiversité des marais pour une école maternelle,
- Participation à des portes ouvertes d'exploitations agricoles.

III. ECO-CONSOMMATION ET DÉCHETS

1. Actions portant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire

► Animation du REGAL Normandie

Le CREPAN est engagé dans le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Normandie (REGAL) depuis sa création en octobre 2014 et en est devenu l'animateur global en juillet 2016. Le CREPAN a, cette année encore, animé le Comité de Pilotage (7 réunions de Copil), le groupe Projet « Communication » (site internet et groupe valorisation et le groupe Don Agricole) .

Il a co-organisé la plénière qui a eu lieu le 22 septembre 2017 à Rouen qui a réuni plus de 80 personnes. Le site internet est lui géré par le CTRC.

Afin de présenter et promouvoir le REGAL en région et au niveau national, le CREPAN :

- a échangé avec les autres réseaux Régal via le réseau de France Nature Environnement et avec Coop de France pour la mise en place d'un Régal en Paca ;
- a participé aux travaux du groupe Biodéchets du Plan Déchets
- a participé aux réunions des clubs et réseaux de l'Économie Circulaire en région, appeler CREC (Cf. paragraphe portant sur l'Économie Circulaire)
- a rencontré beaucoup de structures pour faire connaître le REGAL et pour mobiliser de nouveaux membres (CD27, Smedar, Cardère, Sdomode, Saveur et Savoir, Codah ....)

Le CREPAN a piloté, pour le REGAL, l'organisation de la journée du 16 octobre 2017, journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire. Cet évènement s'est traduit par la projection du film « Food Saver » de Valentin Turn au sein des universités de Caen et de Rouen. De plus, une pesée a été réalisée dans un des restaurants universitaires de Rouen, ce dernier ayant mené des actions de réduction du gaspillage alimentaire depuis quelques années.

Cette action, bien qu'ayant mobilisé l'ensemble des membres du comité de pilotage du Régal, n'a pas eu le succès souhaité, moins d'une cinquantaine d'étudiants y ont participé.

▶ Réduire le gaspillage alimentaire au niveau de la production

Suite au projet lancé en 2014 avec la CUA « réduire le gaspillage alimentaire de la fourche à la fourchette », le Crepan a poursuivi son travail visant à réduire le gaspillage alimentaire situé au niveau de la production.

Ce projet soutenu financièrement par l'ADEME, la DRAAF et la DREAL portait sur 3 axes :

1. Rechercher des structures caritatives et des producteurs intéressés par le glanage ;
2. Mettre en relation glaneurs et producteurs pour pérenniser ce type d'action ;
3. Communiquer autour de ces partenariats.

Les objectifs de ce projet étaient de mener des opérations de glanage sur différents territoires afin de communiquer, donner envie et démultiplier ces actions. Ainsi que de sensibiliser les agriculteurs à la réduction du gaspillage alimentaire.

- Rechercher des structures caritatives et des producteurs intéressés par le glanage

Nous avons créé et diffusé 2 flyers explicatifs à destination des producteurs et des structures caritatives afin de leur faire connaître la possibilité d'accompagnement par le CREPAN.

Trois nouveaux producteurs ont été l'objet d'une visite technique : l'association Biopousses (pépinière de maraichers) à Lingreville (50), M. Capelle - producteur de pommes à Formigny (14), Mme Journaud - maraichère à Maisoncelles sur Ajon (14). Ces visites ont permis d'affiner la connaissance des besoins des producteurs concernant le glanage et de fixer les opérations à venir.

- Pérenniser une méthode d'organisation cadrée de glanage

En octobre 2017, nous avons accompagné une opération de glanage à Maisoncelles sur Ajon (14) avec l'association Sauvages sur un plateau. Ce glanage a permis d'éviter le gaspillage de 150 kg de pommes de terres bio. Ce travail en collaboration nous a permis de créer du lien social et intergénérationnel entre producteurs et glaneurs. En novembre 2017, nous avons effectué une nouvelle opération de glanage avec cette association à Saint Honorine Du Fay (14). Au total, ce sont plus de 800kg de betteraves bio qui ont été glanées. Ces légumes ont pu être utilisés lors de repas à prix libre dans le quartier de la Grâce de Dieu à Caen.

Glanage de betteraves à St Honorine du Fay (14)

Enfin, en décembre 2017 une dernière opération de glanage a été organisée en partenariat avec Sauvages sur un plateau et Monsieur Capelle, où 2,5T de pommes bio ont été transformées sur place en jus de pomme. Cette production ne sera pas destinée à la vente mais au fonctionnement du restaurant solidaire.

► Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective

- Groupe de travail Restauration collective du Régal

Le Crepan anime depuis 2014 le groupe de travail « restauration collective » du régal. Cette animation se traduit par les missions suivantes :

- Faire émerger des actions partenariales
- Valoriser les actions des structures de la région
- Mettre à jour un tableau de bord des actions
- Programmer et organiser des réunions d'échanges entre les membres du GT
- Diffuser de l'information et mobiliser de nouveaux membres.

Lors de ces différentes missions les prestataires privés ont été approchés afin de travailler sur les axes d'actions à mener pour réduire le gaspillage au sein de cuisines centrales approvisionnant des restaurants satellites (poursuite des travaux avec Convivio, initiation de contacts avec Api, Isidore et la Normande).

Le Crepan a également valorisé au niveau national et régional les actions locales menées par des sites pionniers comme les villes de Epron, Fleury sur Orne, la cuisine centrale Sodexo à Alençon, les restaurants scolaires de Blainville sur Orne, les dispositifs d'accompagnement des établissements du Syvedac, du Seroc, et du Sdomode … Ainsi des films, des articles de presse ou de valorisation lors de présentation ont été produits et diffusés.

Un temps fort a été organisé le 05 mai avec les animateurs territoriaux (22 personnes), afin de permettre des échanges et la transmission d'informations sur la réduction du gaspillage en restauration collective.

Pour promouvoir le Régal, le Crepan est intervenu lors des rencontres suivantes : Fête du Bien Manger en Normandie organisée par l'Irqua ; Rencontres régionales du Réseau Agores à Bayeux ; Club Eco-entreprises CCI à St Contest ; participation à une réunion du Réseau A3P à Alençon ; Formation

restauration collective de techniciens et d'élus organisé par le groupe Le Monitor à Paris .

Signalons également des prises de contacts et rapprochements avec l'Association Nationale de l'Éducation du Goût des Jeunes (ANEGJ) et avec la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) pour son dispositif «Mon Restaurant Responsable».

- Réalisation de formations sur le gaspillage alimentaire en restauration collective

Grâce à l'appel à projet Plan National Alimentation porté par le Draaf, le Crepan a construit une formation dédiée aux agents de restauration. L'objectif était de trouver le moyen d'amener les agents à revoir leurs pratiques afin de réduire le gaspillage alimentaire et augmenter la consommation équilibrée des jeunes. Ce projet a été réalisé avec l'appui de la Ligue de l'Enseignement du Calvados. Le dispositif a été testé sur une école pilote : à la Saline (anciennement Troarn), en 3 modules. Fort des enseignements et des résultats obtenus, cette formation a été dispensée à d'autres écoles. Pour ces dernières, suite aux contraintes de temps des agents de restauration, le dispositif a été condensé à 1 module. Les écoles ayant reçu une formation en 1 module sont les suivantes : École de Brionne ; de Lieurey ; de St Contest , mais aussi les agents des écoles du projet 1000 écoles et collèges lancé par l'Ademe.

De plus, le Crepan a poursuivi ses formations auprès des responsables de restauration avec le CNFPT où environ 80 agents ont été formés.

Notons également, une formation auprès des cuisiniers/cuisinières des écoles Sdomode, ainsi que les maîtres et maîtresses de maison des MFR de Seine-Maritime lors de leur journée de préparation de leur rentrée .

Enfin une intervention a été faite devant des enseignants des écoles du Sdomode à Pont-Audemer et une intervention devant les gestionnaires et enseignants du Sud Normandie organisée par le rectorat à Caen.

- Accompagnement de collectivités

Le Crepan accompagne les collectivités depuis 2012 sur la réduction du gaspillage alimentaire.

En 2017 , ont été accompagnés :

- Les 3 lauréats de l'appel à projet national 1000 écoles et collèges : Le Conseil Départemental de l'Orne (que nous suivons depuis 2014), le Conseil Départemental du Calvados (avec qui des travaux, ainsi qu'un guide ont été initiés) et le Sdomode (Syndicat de traitement des déchets de l'Ouest de l'Eure accompagné depuis 2016).

- Les dernières écoles du territoire du Syvedac (que nous accompagnions depuis 2012) : St Contest, Giberville, Bretteville-sur-Odon, St Aubin-Sur-Mer.

Notons, 5 interventions auprès des référents des différentes écoles de Caen, afin de leur présenter et leur fournir l'outil Stop au Gaspi (outil réalisé par le Graine Normandie avec ses adhérents 2015-2016).

Fin 2017, de nouveaux contacts ont été initiés afin d'aider des collectivités à préparer leur projet pour 2018 : La Région (accompagnement des Lycées), le Département de l'Eure (accompagnement des collèges), la Codaf (accompagnement des écoles, collèges, lycées, Ehpad et le Centre Hospitalier du Havre), la Mairie de Colombelles (pour ses 2 écoles), le Smirtom Flers-Condé (pour les restaurants collectifs de leur territoire).

- Défi assiette vide

Afin de généraliser les actions de réduction du gaspillage alimentaire, le Crepan a souhaité organiser, sous le drapeau du Régal, un Défi assiette vide. Pour cela, le Crepan a été accompagné par Agores qui a relayé largement le Défi, tout comme certaines collectivités comme les départements de l'Eure et de l'Orne.

Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Normandie

DÉFI ASSIETTES VIDES
Du 16 au 20 octobre 2017

Ainsi, profitant de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire le 16 octobre, le Crepan a invité l'ensemble des restaurants scolaires à participer au Défi assiette vide. Les restaurants devaient alors proposer à leurs agents et à leurs convives de réduire le gaspillage et de pouvoir évaluer cette réduction. Pour cela, il leur était demandé de peser d'une part le surplus de nourriture préparée en cuisine partant à la poubelle, et d'autre part les aliments gaspillés par les convives.

54 établissements ont répondu au Défi. On compte parmi eux : 24 écoles primaires réparties dans 9 communes ; 21 collèges ; 9 lycées. Ces pesées ont été faites auprès de 16 500 jeunes.

Un point presse a été réalisé à Blainville-Sur-Orne où de très bons résultats ont été observés.

Cartes des établissements inscrits au Défi Assiette Vide

- Réduire le gaspillage alimentaire en milieu hospitalier

En 2016, une première rencontre avaient eu lieu sur la réduction du gaspillage alimentaire en milieu sanitaire et sociale. De nombreuses attentes en étaient ressorties. En 2017, un comité de pilotage réunissant l'ARS, le Régal (représenté par le Crepan), l'Ademe ainsi que des professionnels de 2 établissements (CH St Etienne du Rouvray et Granville-Avranche) s'est réuni à 5 reprises afin d'organiser les 2ème rencontres régionales en 2018. Ces réunions de travail ont permis, entre autres, de déboucher sur 5 thèmes, permettant d'affiner les actions de réduction possible : mettre en place un diagnostic, prendre la commande des repas, travailler sur les quantités, travailler sur la qualité gustative et visuelle, travailler sur l'environnement lors de la prise du repas.

► Sensibilisation du grand public au gaspillage alimentaire

Des animations grand public ont été proposées tout au long de l'année pour informer la population et lui donner des outils pour réduire leur gaspillage alimentaire. Le Crepan a diffusé les livrets « A vos Tabliers » et « N'en perdons pas une miette » de France Nature Environnement à environ 500 exemplaires chacun, ainsi que plus de 700 gobelets doseurs.

Interventions réalisées :

- Animation en parallèle d'un atelier cuisine anti-gaspi à Trun (61) avec l'UNAF 61
- Stand et animation durant la Journée de l'Europe- Alimentation à Caen avec le CRIJ Normandie
- Rencontres des BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux du lycée Auguste Loutreuil à Sées (61).
- Interventions auprès des MASTER 1 et 2 en Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement.
- Stand lors du Marché des Producteurs de Pays à Gacé (61)
- Stand lors de Tous En Jeu à Cérences (50)
- Stand lors du Grand Déballage à Hérouville st Clair (14)
- Stand lors d'Altern'Actives à Saint Aubin sur Mer (14)
- Stand lors de Monstrolux à Caen (14)
- Stand lors de la Fête de la nature de La Dame Blanche à Saint-Julien-de-Mailloc (14)
- Conférence sur l'économie circulaire et stand lors de « Les Mille et Un gestes » à Mortain Bocage (50)
- Stand village Zéro Déchet de la CASE à Val de Reuil (27)
- Ces animations ont permis de sensibiliser plus 600 personnes à la problématique du gaspillage alimentaire.

2. Actions de développement de l'économie circulaire

Le Crepan agit depuis 2014 afin de développer l'économie circulaire en région. Après s'être penché sur les modes d'information des consommateurs (cf. Projet CUA 2016), 2017 a permis de développer et d'affiner les interventions du CREPAN :

- Réalisation de formation pour les associations et collectivités
- Poursuite de nos actions de sensibilisation des citoyens à l'éco-consommation
- Etude prospective sur l'économie circulaire dans le secteur du BTP
- Implication dans le REseau Pour Amplifier la Réparation (le Repar)
- Implication, via le Régal, à la stratégie régionale de l'économie circulaire.

► Participation au Plan Déchets et à la stratégie Economie Circulaire de la Région

La politique régionale portant sur l'économie circulaire a pris un nouveau virage en 2017. La Région Normandie a souhaité être la première à avancer sur son plan Déchets et sa stratégie économie circulaire. Dans ce cadre, la Région a mis en place un groupe, appelé CREC, des Clubs et Réseaux EC de Normandie ayant pour objectif de développer l'EC. Le Crepan animant le Régal a été intégré à ce groupe et a ainsi participé à 4 comités de pilotage. Temps fort à retenir : les 1ère assises régionales de l'économie circulaire

le 17 octobre où notre présidente, Claudine Joly, a signé la charte officialisant la participation du Régal au CREC. A cette occasion, de nombreux contacts ont pu être pris avec les professionnels, collectivités de la région.

► Participation au Réseau Pour Amplifier la Réparation (le Repar)

En 2016, plusieurs acteurs se sont réunis pour créer le réseau REPAR : REseau Pour Amplifier la Réparation. Ce réseau est conduit par un comité de pilotage (COPIL) dont le Crepan est membre. Ce copil a décidé d'organiser les 1ère rencontres de la réparation en Normandie, financées principalement par la Région et l'Ademe. Celles-ci ont eu lieu le 02 février et a réuni 120 personnes. Sur un mode participatif, cet évènement a permis d'identifier les blocages et les envies des acteurs pour développer les activités de réparation. Ces éléments ont permis de nourrir le Plan Déchets de la Région. Ils ont également été analysés par le Copil pour affiner la feuille de route du Répar. Pour cela, le Crepan a participé aux 5 réunions du Copil.

► Étude prospective du développement d'une économie circulaire pour les déchets inertes

En 2017 suite à une demande de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie (CCF), le Crepan a travaillé sur une étude prospective du développement d'une économie circulaire pour les déchets inertes du bâtiment pour le territoire de CCF.

Ce projet a été réalisé avec la forte implication de Bastien Massias en Service civique au Crepan de janvier à septembre .

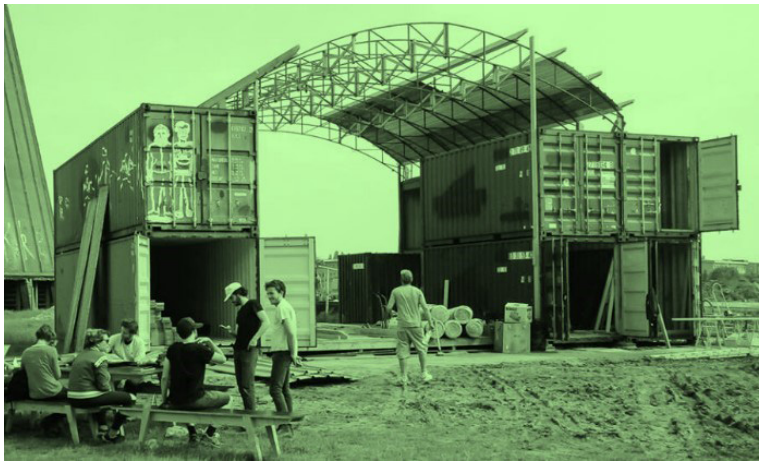

Cité de Chantier à Colombelles (lors de sa construction) illustrant l'économie circulaire dans le batiment

L'étude s'est traduite par :

- l'identification et compréhension des projets circulaires dans le BTP ;
- la prise de connaissance des études (pratiques exemplaires, freins, etc.) ;
- la rencontre d'acteurs divers pour comprendre les pratiques du secteur ;
- des rencontres d'acteurs ciblés sur CCF afin d'apporter des solutions ;

Il en est ressorti :

- une cartographie des acteurs locaux, régionaux et nationaux par secteur (éco-construction /

réemploi / recyclage) ;

- des recommandations sur le projet de future déchèterie de CCF, afin d'intégrer des éléments EC ;
- des illustrations d'actions possibles, par des exemples recensés ;
- des propositions sur les infrastructures, la sensibilisation des agents, et des projets innovants afin de développer l'EC dans le bâtiment.

Le Crepan tient à remercier Bastien Massias pour la qualité du travail qu'il a pu apporter au Crepan.

► Formation à l'éco-consommation

Le CREPAN a organisé une formation sur l'éco-consommation, conçue et animée par France Nature Environnement avec le soutien de l'ADEME, qui s'est déroulée les 12 et 13 octobre à Caen.

Cette formation, accessible gratuitement, avait pour objectif d'améliorer la diffusion de l'information environnementale sur l'éco-consommation. Elle visait à former les acteurs-relais que sont les associations, afin de leur permettre de disposer d'un socle commun de connaissances sur l'éco-consommation et de les accompagner dans la conception de projets de sensibilisation à destination du grand public.

La formation visait plus spécifiquement à « outiller » les associations sur les aspects suivants :

- La réduction de la consommation par la recherche d'une plus grande sobriété dans les achats et les usages,
- Les alternatives à l'achat individuel (autoproduction, emprunt, location, partage…) et à l'achat neuf (achat d'occasion),
- L'identification de produits ayant des impacts limités sur l'environnement grâce à la lecture d'informations environnementales (et plus spécifiquement les logos),
- L'allongement de la durée d'usage des produits (entretien, réparation, réemploi, réutilisation…).

Des exemples d'initiatives, de ressources pratiques et/ou pédagogiques illustrèrent chacune des séquences de la formation.

20 personnes provenant des 10 structures suivantes participèrent de manière active à cette formation :

- Les Z'allumeurs de réverbères (14)
- IMPR du bois de Lebisey (14)
- SIRTOM de la région Flers Condé (61)
- TEF du Cingal (14)
- Coop 5 pour 100 (14)
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure (27)
- INFREP (Institut National Formation Recherche Education Permanente) (50)
- Tri-Tout Solidaire (50)
- Boutique Habitat (14)
- Région Normandie

▶ Formation et mobilisation des associations locales sur les filières déchets

Le CREPAN a co-organisé une formation avec France Nature Environnement, FNE Normandie et Citéo sur les emballages. Les participants étaient des membres d'associations, voir des particuliers s'intéressant à ce sujet. La journée a eu lieu au centre de tri du Smedar à Rouen.

La journée s'est décomposée comme suit : Présentation par Citéo de la filière emballage et de ses enjeux, suivi d'échanges ; visite du centre de tri du Smédar ; suivi d'une réunion associative (présentation par la Région du Plan Déchets , intervention juridique de FNE-Normandie, présentation et échanges sur les enjeux « Déchets » au national et en région).

Plus de 25 personnes y ont participé.

▶ Sensibilisation des citoyens aux pratiques de l'économie circulaire

Notre stand de sensibilisation, composé d'une exposition de produits « zéro déchet » du quotidien pour la cuisine et la salle de bain, est toujours accompagné des outils de lutte contre le gaspillage (livrets recettes et gobelets doseurs).

Le Crepan est intervenu sur plusieurs évènements :

- 19/03/2017 : stand lors du Marché des Producteurs de Pays à Gacé (61)
- 26/03/2017 : stand lors de Tous En Jeu à Cérences (50)
- 17/05/2017 : stand lors du Grand Déballage à Hérouville st Clair (14)
- 20/05/2017 : stand lors d'Altern'Actives à Saint Aubin sur Mer (14)
- 25/06/2017 : stand lors de Monstrolux à Caen (14)
- 30/07/2017 : stand lors de la Fête de la nature de La Dame Blanche à Saint-Julien-de-Mailloc (14)
- 19/11/2017 : conférence sur l'économie circulaire et stand lors de « Les Mille et Un gestes » à Mortain Bocage (50)
- 25/11/2017 : stand village Zéro Déchet de la CASE à Val de Reuil (27)

Bastien Massias – Service Civique - Stand lors de Tous En Jeu à Cérences (50)

L'ensemble de ces animations ont permis de sensibiliser plus de 500 personnes à la problématique de la prévention des déchets.

Un partenariat avec l'Agglomération de Saint Lo, Normandie Equitable et le CREPAN est en cours de préparation, avec pour objectif de publier un guide territorialisé sur l'éco-consommation. Le 4 mai 2017 nous avons ainsi participé à la réunion sur le projet « d'ATYPIQUE 50 » à Saint Lô.

▶ Chasse aux déchets

Le 26 novembre 2017, le CREPAN a organisé une première ramasse de déchets sur la plage de la réserve naturelle de la Falaise du Cap Romain à Saint Aubin sur Mer (14). Cette opération a été réalisée avec le soutien technique de FNE Normandie, Rivages Propres et Surf Rider 14. Plus de 25 personnes se déplacèrent pour mener cette marche citoyenne. En deux heures près de 50 kg de déchets furent ramassés.

Ne souhaitant pas s'en tenir à un simple nettoyage, le CREPAN a apporté aux participants des informations sur l'intérêt de l'écosystème «laisse de mer».

France 3 Normandie et l'émission nationale Météo à la Carte médiatisèrent cette opération : https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/calvados/50-kilos-dechets-ramasses-saint-aubin-mer-14-1373191.html

La récolte des bénévoles à Saint-Aubin-sur-Mer

3. Etudes

▶ Participation aux relevés pour le suivi national des ENI (Effets Non Intentionnels des pesticides) en zones agricoles (piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture)

Cette année, 7 parcelles ont fait l'objet de relevés concernant la flore, les coléoptères, les vers de terre et les oiseaux. Les pratiques culturales de chaque parcelle ont également été recueillies. L'ensemble des données normandes ont ensuite été transmises et centralisées au niveau de la Chambre Régionale d'Agriculture puis envoyées au Muséum Nationale d'Histoire Naturelle qui travaille avec l'INRA, l'Université de Rennes et le Ministère de l'Agriculture sur ces résultats.

En parallèle, l'équipe salariée a mis ses compétences sur la faune lombricienne à contribution dans le cadre de la formation des observateurs régionaux et encadré une étudiante de master 1. L'objet de son travail portait sur le suivi des populations de coléoptères et a été réalisé à partir de l'ensemble des données récoltées par le CREPAN depuis le début des observations.

► Ormes

Les observations ont été effectuées sur le site de Banneville sur Ajon (260 plants) et Saint Gabriel Brécy. On observe quelques cas de mortalité ou de maladies supplémentaires mais une majorité de pieds persistent, certains atteignant plus de 6 mètres.

ACTIONS JURIDIQUES

1. Formation :

a. Notre juriste est intervenue sur le thème « Loi littoral et PLU » lors de la journée « Changement climatique et évolution du trait de côte : comprendre, anticiper, s'adapter » organisée par FNE Normandie en janvier 2017 à Honfleur.

b. Groupe de travail avec les élus et les agriculteurs des marais de la Dives pour la limitation de la populiculture en zone humide.

2. Suivis :

Le dossier concernant l'arrachage illégal de haies classées à Russy est toujours en cours d'instruction et aucune évolution n'est apparue depuis l'année passée malgré nos nombreuses demandes. (4 relances en 2017 avec toujours la même réponse : « en cours », jusqu'à prescription ?)

De même, nous avons continué les démarches concernant l'implantation de 6 éoliennes à Saint-Georges-de-Rouelley dans la Manche dans un secteur sensible en raison de la présence de populations de chiroptères à proximité. Une réplique à la réponse de la SARL a été déposée en mai 2017 sans retour à ce jour.

3. Actions juridiques :

a. Recours contre un arrêté préfectoral autorisant le retournement d'une prairie sur la commune de Chicheboville. Cette prairie est en effet située sur le site Natura 2000 « Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville » et est de ce fait soumise au régime d'autorisation propre à Natura 2000. : La parcelle est officiellement en zone humide sur un secteur répertorié pour son intérêt écologqiue (Natura 2 000), l'interdiction de retournement aurait un intérêt jurisprudentiel important et ne menacerait en rien l'équilibre économique de l'exploitation. Résultat en attente.

b. Soutien et participation à l'action de FNE national contre une publicité Ford montrant l'utilisation d'un véhicule 4X4 dans des milieux naturels.

4. Consultation du public :

a. Arrêtés préfectoraux définissant les points d'eau à prendre en compte pour l'application de l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : le CREPAN a participé aux 3 consultations publiques sur ce sujet concernant le Calvados, la Manche et l'Orne demandant l'homogénéisation vers le haut de la définition de ces ponts d'eau (plus protecteurs dans l'Orne) (cf notre site pour détails).

b. Travaux avec FNE national sur le sujet des zones non traitées pour la protection des riverains.

c. Demande de dérogation présentée par la société Calcia pour son installation de Ranville : opposition à la demande de dérogation, demande de mise en place de suivis des émissions par un organisme indépendant.

d. Projet d'AP relatif à la vénerie du blaireau : demande d'interdiction pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes.

e. Cueillette des salicornes dans le Calvados : Les projets d'arrêtés prévoyant la possibilité de récolter quotidiennement au maximum 150 kg pour la cueillette professionnelle et 5 kg pour la cueillette non professionnelle, nous avons demandé à ce que ces quotas soit abaissés à 50 kg pour les professionnels et à « ce que peuvent contenir les deux mains d'un homme adulte » pour les non professionnels. Notre demande a été partiellement entendue puisque les arrêtés publiés le 30 mai 2017 fixent la cueillette à maximum 100 kg pour les professionnels et 1 kg pour les non professionnels.

5. Enquêtes publiques :

a. Projet d'interconnexion électrique sous marine et souterraine entre la France et la GB par la société RTE : demande d'informations sur les impacts sur les milieux naturels en Natura 2000, l'arrachage de haies et les impacts sonores.

b. Projet de méthanisation AGRIGAZ à Vire : forte inquiétude sur la gestion des effluents (digestats) liquides riches en NH4 potentiellement très dangereux pour la faune aquatique en cas de ruissellement.

6. Contribution :

En août 2017, notre juriste a rédigé la partie biodiversité de la contribution de FNE Normandie au SRADDET en insistant sur la demande de mise en conformité des projets avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (Trame Verte et Bleue).

RELATIONS AVEC FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Le CREPAN est membre actif de la fédération régionale FNE Normandie (3 personnes au Conseil d'Administration).

Le CREPAN est en relation étroite et permanente avec la fédération nationale des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement France Nature Environnement (FNE).

En 2017, le CREPAN s'est toujours fortement impliqué dans plusieurs réseaux thématiques de FNE :

- Éducation et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature (ESEN): Annick Noël, membre du directoire
- Prévention et Gestion des Déchets : Nathalie Villermet, copilote du réseau.
- Agriculture : Claudine Joly, membre du directoire, représentante nationale FNE sur les thématiques pesticides et abeilles : plan Ecophyto de réduction d'usage des pesticides, Comité National d'Orientation Politique en Santé des Végétaux, Comité d'Experts Apicoles auprès du Ministère de l'Agriculture, Comités d'Orientation Thématiques de l'ANSES en Santé Animale et Santé des Végétaux.

Le CREPAN a de plus systématiquement participé aux réunions destinées aux associations membres : Assemblée Générale, journées des présidents, séminaires thématiques et plusieurs journées de formation.

FNE est membre du Bureau Européen de l'Environnement EEB.

CREPAN
FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
NORMANDIE